Jean Bottier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1758

Né à Montpellier (Hérault), le 15 juin 1735

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Père Jean Bottier

M. M. 613 p. 59 N 238

Jean Bottier né à Montpellier 15 juin 1735
reçu 31 oct 1758 = prêtre 18 X 1779

1775-1776 Condom rhét
1778-1779 Niort "
1779-1780 " préf.
1781-1783 ams ardilliers
1783 collège de Saumur sup.
Bourges supérieur

Listes des assemblées 1782 Saumur N.D. des Ardilliers Act.
1785 " collège
1788 Bourges supérieur
1789 " "

Mon Catalogue = du diocèse de Montpellier, entré en 1758

Liste d'avril 1790 = né en juin 1735, est supérieur à Bourges, âgé de 54 ans 1/2
entré en octobre 1758, prêtre en X 1773 (Erreur Voir M. M. 613)

M. M. 607, 5e catalogue, N. 251 =
Jean Bottier, de Montpellier, entré à Dijon en 1758.

MM. 612 , page , N° 2889 de ma copie

Le Confrère Jean Bottier, Laïc

Né à Montpellier, 24 ans

Fils de Benoît Bottier et Françoise Palate

Humanités a commencé le latin depuis 2 ans seulement

Entré à ~~Paris~~ aix le , vêtu le 31 oct. 1758

Pension : Il n'a point d'ouverture et pas un sol de patrimoine

Jean Bottier

15 juin 1735	Né à Montpellier (Hérault)
	fils de Benoit Bottier et de Françoise Palate
	a commencé le latin depuis 2 ans seulement
31 octobre 1758	admis et vêtu à Aix à 24 ans sans un sol de patrimoine
1758 - 1759	Institution d'Aix
1759 - 1760	
1760 - 1761	
1761 - 1762	
1762 - 1763	
1763 - 1764	
1764 - 1765	
1765 - 1766	
1766 - 1767	
1767 - 1768	
1768 - 1769	
1769 - 1770	
1770 - 1771	
1771 - 1772	
1772 - 1773	
1773 - 1774	
1774 - 1775	
1775 - 1776	Condom rhétorique
1776 - 1777	" "
1777 - 1778	" "
1778 - 1779	Niort rhétorique

1779 – 1780	Niort préfet	Prêtre à Noel 1779
1780 – 1781	" "	
1781 – 1782	Saumur N.D. des Ardilliers	
1782 – 1783	Saumur N.D. des Ardilliers act	
1783 – 1784	Saumur collège supérieur	
1784 – 1785	" " "	
1785 – 1786	Saumur collège et Bourges supérieur	5 juin 1786 Bourges supérieur 1 triennat
1786 – 1787	Bourges supérieur	
1787 – 1788	" "	
1788 – 1789	Bourges supérieur	
1789 – 1790	" "	5 juin 1789 supérieur à Bourges 2e triennat
1790 – 1791	" "	
1791 – 1792		

– cf. liste dossier NIORT

BOTTIER

renseignements complémentaires fournis par le Chanoine de Langavrière, Ivoy le Pré. Cher. (1966).

28 Août 1792 : serment de liberté - égalité

Septembre : quitte, à sa fermeture la maison de l'oratoire (qui subsiste en partie). [Bourges]

Mars 1793 : détenu à Ste Claire, puis ds prêtres reclus, probablement par mesure de police.

28 Nov. : demande inutilement sa mise en liberté, par lettre à cette date, où il offre de remettre ses lettres de prêtrise et de n'exercer aucune fonction ecclésiastique, en faisant remarquer que "le corps de l'oratoire était tout républicain".

23 Frimaire an II : élargi comme infirme, âgé et toujours soumis aux lois.

An III Fait une déclaration de culte catholique, apostolique et romain, avec soumission aux lois le 1er jour complémentaire de l'an III.

Exerce à St Pierre-le-Guillard

22 Janv. 1799 jure haine à la royauté et à l'anarchie

Sa trace se perd ensuite.

Une lettre, ouverte, de Bottier, sera communiquée ultérieurement.

Aix-en-Provence, le I[er] Mars I966.
foyer sandoval, Pourrières.

Mon Frère,

Je vous suis bien reconnaissant de m'avoir envoyé un curriculum vitae si complet du Père Bottier avant la Révolution. Je suis même confus que vous ayez pris tant de peine. Je puis ajouter ceci :

Il prête le serment de liberté et égalité le 28 Août I792; quitte en Septembre, à sa fermeture, la maison de l'Oratoire (qui subsiste en partie) ; détenu à Ste Claire (la prison des prêtres reclus), probablement par mesure de police, en Mars I793 ; demande inutilement sa mise en liberté par une lettre du 28 Novembre où il offre de remettre ses lettres de prêtrise et de n'exercer aucune fonction ecclésiastique , en faisant remarquer que " le corps de l'Oratoire étoit tout républicain " ; est élargi, pour nouvelle demande , le 23 Frimaire an II comme infirme, âgé et toujours soumis aux lois ; fait une déclaration de culte catholique, apostolique et romain, avec soumission aux lois, le I[or] jour complémentaire de l'an III ; exerce à St Pierre-le-Guillard ; jure haine à la royauté et à l'anarchie le 22 Janvier I799 (13 Pluviôse an VII) . Sa trace se perd ensuite .

Je vous aurais envoyé ces renseignements beaucoup plus tôt si je n'avais voulu y joindre quelques lignes de plus, assez curieuses, de la lettre de Bottier que j'ai citée plus haut , mais je ne l'ai pas retrouvée jusqu'ici ; elle se trouve parmi de nombreuses notes que j'ai renoncé à rapatrier et qui ne sont pas en ordre. Elle n'est pourtant pas perdue et je crois pouvoir vous assurer que je serai en mesure de vous l'envoyer après mon retour chez moi, en mai.

Soyez certain , mon Frère , que j'ai gardé de vous

.....

le meilleur souvenir. Peut-être vous reverrai-je à la Lucerne et j'en serai très heureux. Nous causerions histoire ...

Je ne veux pas manquer de vous remercier de m'avoir envoyé dans Oratoriana, avec une aimable dédicace, votre article sur le père Mérault . De tels travaux, bien nourris, nous font pénétrer plus profondément dans le passé révolutionnaire que bien des études statistiques en faveur aujourd'hui. La vôtre recoupe les constatations que j'ai pu faire sur cette période en rencontrant, dans le Bourges de 1789, les Doctrinaires qui avaient remplacé les Jésuites à la direction du Collège. Il y avait chez eux des " agrégés " analogues à vos " confrères laïques ", comme eux beaucoup plus préoccupés d'enseignement que de piété .

Croyez, [illegible] mon Père, à mes sentiments cordialement dévoués

[illegible]